



Formulaire de remboursement pour le camp de jour BiZz

Politique de remboursement

La Ville de Saint-Lin-Laurentides effectue des remboursements sans frais, ni pénalité avant le 23 juin 2021.

Une fois le camp de jour débuté, les coûts pour les services reçus ainsi qu'une pénalité correspondant à 10 % des services prévus devront être assumés par le parent.

La demande de remboursement doit être émise avant que la semaine en question ne débute. Aucune demande transmise après la fin du camp de jour, soit le 13 août 2021, ne sera traitée.

Pour faire une demande de remboursement, le parent doit remplir le présent formulaire et le retourner par courriel, à l'adresse suivante : a.ruais@villesll.com

Renseignements des enfants

Nom	Prénom

Période à rembourser

Veuillez cocher la ou les semaines que vous désirez vous faire rembourser :

	Semaine du 28 juin	Semaine du 5 juillet	Semaine du 12 juillet	Semaine du 19 juillet	Semaine du 26 juillet	Semaine du 2 août	Semaine du 9 août
Camp de jour							
Service de garde*							



Renseignement du parent demandeur

Nom de famille		Prénom		
Adresse postale pour l'envoi du chèque				
<i>Numéro civique (numéro d'appartement)</i>	<i>Rue</i>	<i>Ville</i>	<i>Province</i>	<i>Code postal</i>

Section réservée à l'administration

Date de réception du formulaire	
Signature de la personne qui reçoit le formulaire	

